

Le mot du Maire

Au moment même où vous lisez ce bulletin municipal, l'année 2020 s'achève laissant derrière elle, une année bien particulière marquée par le renouvellement des conseils municipaux, mais surtout une crise sanitaire sans précédent qui n'épargne personne.

Au travers ce numéro, nous avons souhaité vous présenter l'équipe municipale que vous avez élue pour gérer et administrer notre commune et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez exprimée.

Au regard de la dynamique démographique et de l'arrivée de nombreux nouveaux habitants, nous avons également voulu vous présenter les agents communaux qui nous accompagnent dans notre fonction d'élu et qui contribuent activement à la belle image de notre commune, que ce soit par l'accueil en mairie, la gestion des équipements scolaires et publics, ou encore l'entretien de notre patrimoine bâti et naturel.

Malgré l'annulation des vœux, moment d'échange et de convivialité, qui nous permet habituellement de vous présenter l'action publique (réalisations et projets à venir), nous demeurons à votre écoute et aurons grand plaisir à vous retrouver dès que la situation le permettra.

Aujourd'hui, notre commune vit au rythme des mesures gouvernementales régissant notamment les manifestations et l'organisation ou non d'activités. Mais n'oublions pas, ces mesures ont pour objectif la sécurité de tous.

Ce numéro vous présente également les nouveaux gérants de notre commerce, structure importante dans nos petites communes, notamment en période de crise comme celle que nous vivons.

Je vous remercie de l'accueil que vous leur réserverez et surtout de votre contribution à sa viabilité.

Permettez-moi de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021, à vous, vos familles, vos entreprises et associations puisque je n'aurai pas le plaisir de vous le dire de vive voix.

Prenez soin de vous

Xavier HAMON, Maire



PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Xavier HAMON
Maire



Jacques LE POTIER
1^{er} Adjoint



Michel TAILLARD
2^{ème} Adjoint



Laetitia LE HELLOCO
3^{ème} Adjointe



Jacques EVANO
4^{ème} Adjoint



Anne-Cécile JEHANNO



Kévin CARREE



Adeline COLLIN



Florent TILLY



Julien ROBIN



Christine LEBON



Daniel COJAN



Laurent CAPPEAU



Isabelle LEBOUDEC



Alain BURLLOT

Présentation du Personnel Communal :



Amandine VILANON
Secrétaire de Mairie



Nathalie CÉRVO
Accueil Péri-scolaire et cantine
Entretien des bâtiments communaux



Esther DUPONT
Bibliothécaire



Jean Yves GALLAIS
Employé communal



Cédric GALLERNE
Employé communal

Commissions communales :

Le Maire est présent de droit dans toutes les commissions communales et elles sont composées ainsi :

Finances :

Responsable : Xavier HAMON

Membres : Jacques LE POTIER, Michel TAILLARD, Laetitia LE HELLOCO, Jacques EVANO, Isabelle LE BOUDEC et Laurent CAPPEAU.

Voirie et Environnement :

Responsable : Jacques LE POTIER

Membres : Xavier HAMON, Daniel COJAN, Alain BURLLOT, Florent TILLY, Anne-Cécile JEHANNO et Kévin CARREE.

Bâtiments communaux :

Responsable : Michel TAILLARD

Membres : Xavier HAMON, Daniel COJAN, Alain BURLLOT, Isabelle LE BOUDEC, Florent TILLY et Julien ROBIN.

Fleurissement, cadre de vie :

Responsable : Jacques EVANO

Membres : Xavier HAMON, Christine LEBON, Kévin CARREE, Daniel COJAN, Julien ROBIN et Michel TAILLARD.

Tissu Associatif et Vie Scolaire :

Responsable : Laetitia LE HELLOCO et Michel TAILLARD

Membres : Xavier HAMON, Adeline COLLIN, Anne-Cécile JEHANNO et Kévin CARREE.

Information :

Responsable : Xavier HAMON

Membres : Jacques LE POTIER, Michel TAILLARD, Laetitia LE HELLOCO, Jacques EVANO, Christine LEBON, Isabelle LE BOUDEC, Anne-Cécile JEHANNO et Laurent CAPPEAU.

C.C.A.S. :

Responsable : Xavier HAMON et Laetitia LE HELLOCO

Membres du Conseil : Michel TAILLARD, Christine LEBON, Adeline COLLIN, Julien ROBIN.

Membres Hors Conseil : Véronique BLANCHARD, Franck LE POTTIER et Anita HAMON.

Habitat et Urbanisme :

Responsable : Jacques EVANO

Membres : Xavier HAMON, Julien ROBIN, Daniel COJAN, Florent TILLY et Alain BURLLOT.

Responsables employés communaux : Xavier HAMON et Laetitia LE HELLOCO

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Administratif 2019 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de répartir le résultat d'exploitation 2019 de la manière suivante : 57 291 € en section de fonctionnement et 90 000 € euros en section d'investissement du Budget Primitif 2020. Par ailleurs, le résultat de la section d'investissement pour l'année 2019 est déficitaire de 2 498 €.

Budget Primitif 2020 :

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2020, à l'unanimité et s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	521 539,00 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	521 539,00 €
Dont Charges à caractère général	139 985,00 €	Dont Impôts et taxes	264 383,00 €
Charges de personnel	122 100,00 €	Autres recettes	82 544,00 €
Charges financières	212 564,00 €	Dotations et participations	136 112,00 €
Virt section d'Investissement	46 890,00 €	Autres produits de gestion courante	38 500,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	522 357,00 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	522 357,00 €
Dont Travaux de voirie	149 459 €	Dont Virt Section Fonctionnement	46 890,00 €
Rénovation Mairie et Appartement	41 101,00 €	Produits des cessions	75 472,00 €
Eclairage public et renforcement de réseaux	45 418,00 €	FCTVA	30 000,00 €
Travaux église	145 500,00 €	Excédents de Fonctionnement	90 000,00 €
Matériel informatique, petits outillages....	13 000,00 €	Dons Association du Patrimoine	15 000,00 €
Remboursement des emprunts	61 125,00 €	Subventions	151 127,00 €

Tarifs Communaux 2021 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2021 comme mentionnés ci dessous :

- Cimetière : Concession en terre : 100€,
Columbarium : 250 € pour 10 ans,
Caveautin : 300 € pour 10 ans,
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de 20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.
- Salle des Fêtes – Espace CROMLEC'H :

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
	Année 2021	Année 2022	Année 2021	Année 2022
Tarifs				
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	112 €	112 €	145 €	145 €
Repas privé 1 jour ou Association	167 €	167 €	225 €	225 €
Repas privé 2 jours	222 €	222 €	280 €	280 €
Loto - Concours de cartes	112 €	112 €	145 €	145 €
collation enterrement	56 €	56 €	110 €	110 €
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Mange-debout	25€ les 5	25€ les 5	25€ les 5	25€ les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
Flute - tasse				
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Solidarité COVID :

En complément des masques tissus achetés par la commune, plus d'une dizaine de couturières se sont portées volontaires pour en confectionner ; ce qui a permis leur distribution gratuitement.

Des masques sont toujours disponibles en mairie donc n'hésitez pas à venir en retirer.

Durant le premier confinement, nous avons distribué des cahiers de jeux aux personnes de plus de 70 ans afin de les divertir.

En complément, les personnes seules et isolées ont été contactées afin de connaître leurs éventuels besoins.

Si vous ressentez le besoin d'être appelé, merci de retourner le coupon à la fin du bulletin municipal en mairie.



Au regard de l'évolution des règles sanitaires, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le traditionnel repas du CCAS offert aux habitants de 65 ans et plus, et ce avant que le nouveau confinement soit mis en place.

Les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont distribué un panier garni dans chaque foyer qui aurait pu être invité à ce traditionnel temps d'échanges et de rencontres courant décembre.

EHPAD « Le Cosquer » :



Depuis le 1er Juillet dernier, Monsieur Sébastien GILLOT est devenu directeur de l'EHPAD « Le Cosquer ».

Il connaît bien la structure puisqu'avant d'effectuer sa formation, il était le responsable de la cuisine de l'établissement.

L'EHPAD a une capacité d'accueil de 85 résidents et compte 70 salariés qui ne cessent de travailler pour garantir le bien-être des personnes accueillies.

Le nouveau directeur entend maintenir les liens avec l'extérieur, notamment avec les familles, pour le bien des résidents.

Le QUILL'OUST :

Madame Karine GERONIMI et Monsieur Eric SCHOTT sont nos nouveaux gérants du Commerce Le Quill'Oust.

Malgré une conjoncture difficile liée à l'épidémie du COVID, ils ont souhaité rouvrir l'établissement.

La survie de notre dernier commerce repose sur l'implication de chacun à consommer local, tout en sachant que notre commerce est également un lieu de vie et de lien social important dans notre commune.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.



Fête des Classes « 0 » en présence de la doyenne Madame Madeleine LE MAUX :

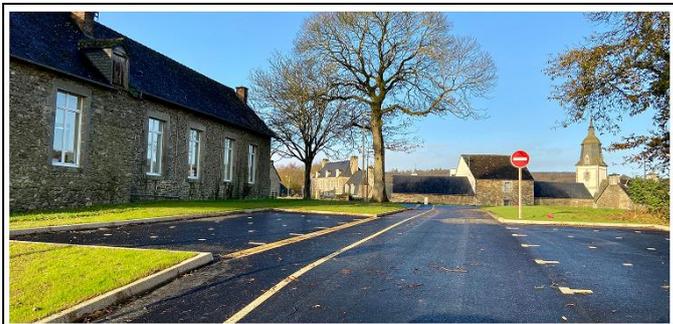


Commémoration du 11 Novembre :



La commémoration du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint comme l'exigeait le protocole sanitaire. Lors de ce devoir de mémoire, nous avons honoré Messieurs Pierre FOSSE ancien Président et Président Honoraire des Anciens Combattants et Claude GALLAIS, porte drapeaux qui nous ont quitté courant le 1^{er} Semestre.

Rue des Ecoliers :



Le vendredi 13 Novembre, le Conseil Municipal en présence des différentes entreprises qui ont réalisé les travaux a réceptionné la viabilisation de la « Rue des Ecoliers ».

Cet aménagement a permis de désenclaver la résidence du fournil, viabiliser 4 lots à construire et de créer des stationnements aux abords de l'école pour la sécurité de tous.

Le montant des travaux, incluant l'éclairage public et le renforcement des réseaux s'élève à 178 205 € HT €.

Les lots sont disponibles à la vente au prix de 12€ le m².

Ecoles Notre-Dame Saint Anne :



Lors de la rentrée de septembre dernier, élèves et familles ont fait la connaissance de nos deux nouvelles enseignantes : Marie-Caroline FOUSSART directrice et enseignante des primaires et Mathilde ROUILLE enseignante des maternelles.

Notre regroupement pédagogique accueille 44 élèves, 23 en maternelle au Quillio et 21 en primaire à Saint Théo ce qui offre un enseignement de qualité à nos enfants.

Elles sont accompagnées de Marie Guillaume ATSEM ; Geneviève GILLES et Nathalie CERVO pour les garderies et cantines scolaires.

La Quillio'thèque :



Soucieux d'offrir un service de qualité à nos habitants, le Conseil Municipal a recruté Mme Esther DUPONT afin d'accompagner les bénévoles qui s'activent à faire vivre notre bibliothèque.

Ce poste est mutualisé avec la commune voisine de Saint-Caradec, ce qui a favorisé le recrutement.

A présent la bibliothèque est ouverte au Public tous les mercredis de 14 H à 17 H (avec la mise en place d'un drive en période de confinement) et les samedis matins de 10 H à 12 H.

Hommage à Madame Anne MERCIER :



Le Conseil Municipal a souhaité rendre hommage à Madame Anne MERCIER décédée le 16 Avril dernier, et qui a légué un tiers de son héritage à la commune en contrepartie du fleurissement de sa tombe. Ce don va nous permettre de continuer à améliorer le cadre de vie de tous.

Etat Civil :

a. Naissances :

- Le 25 Juin, Raphaël FRABOULET, Fils d'Eric FRABOULET et d'Emilie DEMOY, domiciliés 2 Rue des Tisserands,
- Le 09 Octobre, Alice RAULT, Fille de Sébastien RAULT et d'Anne-Cécile JEHANNO, domiciliés Le Quintinet,
- Le 13 Novembre, Ruben CLERBOIS, Fils de Sébastien CLERBOIS et Sollen GUIZOUARN, domiciliés à Maison neuve.

b. Décès :

- Le 09 Janvier, Madame Muriel BLIN, épouse LE MASSON, domiciliée 5 résidence des lavandières,
- Le 17 Janvier, Monsieur Jean LANCIEN, domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 29 Janvier, Monsieur Pascal GILBERT, domicilié à Le Four,
- Le 02 Février, Madame Isabelle LESTIMÉ, épouse BRAGUE, domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 17 Février, Monsieur Gilbert COLLIN, domicilié 6 Le Cosquer,
- Le 06 Mars, Monsieur Pierre FOSSE, domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 07 Mars, Madame Hélène SAGORIN, épouse CHARLES, domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 24 Mars, Monsieur Bernard JOSSELIN, domicilié à Loudéac, décédé à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 20 Avril, Monsieur Pacifique COLLIN, domicilié 5 Lohan,
- Le 11 Mai, Madame Anne ROBIN, épouse PERRICHON, domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 06 Mai Monsieur Jean ROPERT, domicilié à Trévé, décédé à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 04 Juin, Monsieur René RAULT, domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 08 Juillet, Madame Odile LE DEIST, épouse PASCO, domiciliée Le Parc,
- Le 13 Août, Monsieur Guy LAUNAY, domicilié à Caurel, décédé à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 05 Septembre, Monsieur Jean CADORET, domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 16 Octobre, Monsieur Marcel MORAS, domicilié à St Brieuc, décédé à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 02 Novembre, Madame Pauline LENOIR, épouse MILLIAT, domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 02 Novembre, Madame Léa RUELLAN, épouse LE BOUDER, domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer.

c. Mariages :

- Le 08 Août 2020, Madame Camille De LAMBILLY et Monsieur Jean GODRON domiciliés Le Roz.

CALENDRIER des FESTIVITES du 1^{er} semestre 2021

(sous réserves des contraintes sanitaires):

JANVIER :

- Samedi 9 Janvier : Vœux de la Municipalité aux résidents de la Maison de retraite : **Annulés**
- Dimanche 10 Janvier : Vœux de la Municipalité à 11 H 30, Espace Cromlec'h : **Annulés**
- Lundi 18 Janvier : Assemblée Générale du Club de l'amitié, salle de la mairie

FEVRIER :

- Repas annuel du Club de l'amitié : **Reporté**
- Samedi 20 Février : Repas à emporter de l'APEL à Saint Thélo

MARS :

- Samedi 6 Mars : Repas à emporter des Chasseurs à LE QUILLIO
- Vendredi 19 Mars : Commémoration Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rassemblement cantonal à Allineuc

AVRIL :

- Samedi 3 Avril : Bœuf Grillé de l'USO à LE QUILLIO
- Lundi 4 Avril : Randonnée organisée par le Comité des Fêtes

MAI :

- Samedi 8 Mai : Commémoration Armistice Guerre 39 – 45
- Samedi 15 et dimanche 16 Mai : Fête de Saint-Maurice

JUIN :

- Dimanche 6 Juin: Fêtes des Parents et Accueil des nouveaux habitants
- Dimanche 6 juin : Temps convivial organisé par le Comité des fêtes
- Dimanche 20 Juin : Kermesse et repas de L'APEL à LE QUILLIO
- Dimanche 27 Juin : La Quirigole organisée par le Comité des Fêtes
- Dimanche 27 Juin : Passage du Tour de France par LE QUILLIO

JUILLET :

- Samedi 3 Juillet : Comice Agricole Cantonal à LE QUILLIO (date à confirmer)

Informations Pratiques :

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : Fermée
Mardi : 13 H 30 – 17 H
Vendredi : 14 H – 17 H 00

Jeudi : 9 H 30 – 12 H 30 et de 13 H 30 – 17 H
Mercredi : Fermée
Samedi : 10 H 30 – 12 H 00 : Permanence d'un Elu

Modification de la collecte des Ordures Ménagères :

QU'EST-CE QUE LA NOUVELLE COLLECTE ?

➔ **PARTICULIERS**
Des conteneurs individuels pucés « Ordures Ménagères » et « Tri sélectif » pour tous les foyers

➔ **PROFESSIONNELS ET RÉSIDENCES LOCATIVES**
Une étude personnalisée

RAMASSAGE : 1 semaine / 2

➔ 1 SEMAINE : **BAC MARRON**
Ordures ménagères (avec sac)

➔ 1 SEMAINE : **BAC JAUNE**
Tri sélectif (sans sac)

- Consulter son calendrier de collecte
- Sortir le bac la veille du jour de collecte
- Collecte effectuée entre 4 h et 22 h

LE DÉPLOIEMENT

4 janvier 2021

5 octobre 2020

9 mars 2020

RÈGLES

Lorsqu'un marquage est dessiné, positionnez votre conteneur comme indiqué. Pour les autres, pas de modification.

Positionnement du bac : ouverture du conteneur face à la route



DISTRIBUTION DES CONTENEURS

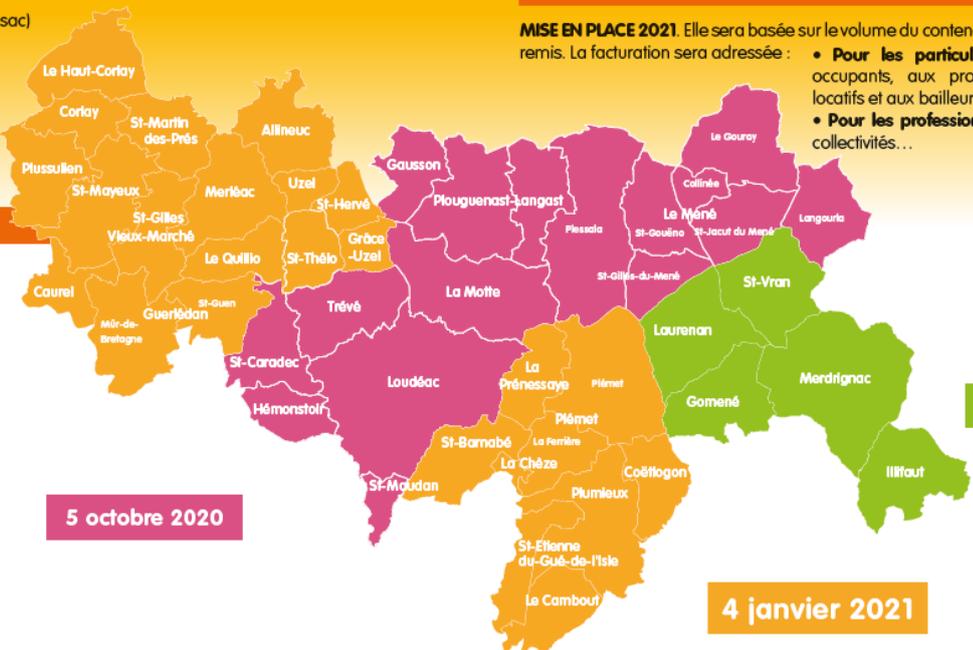
À RECEPTION DE VOTRE COURRIER, CONTACTEZ LE

0 805 95 29 31
Numéro vert - appel gratuit

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

MISE EN PLACE 2021. Elle sera basée sur le volume du conteneur « ordures ménagères » remis. La facturation sera adressée :

- **Pour les particuliers :** aux propriétaires-occupants, aux propriétaires de logements locatifs et aux bailleurs de logements locatifs
- **Pour les professionnels :** aux entreprises et collectivités...



Recensement de la population : un moment important pour la commune



Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes

Madame Laetitia LE JOLY passera à votre domicile entre le 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez et de votre participation.

Soutien à la population :

Le conseil municipal propose de contacter les personnes seules ou en difficulté qui le souhaitent en période de crise sanitaire ; dans ce cas merci de retourner ce coupon ou d'appeler en mairie au 02.96.53.33.90 :

Madame/Monsieur :

Adresse :

N° de téléphone :